

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 21 avril 2017 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé

NOR : AFSS1730275A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la santé publique ;
Vu le code de la sécurité sociale, notamment les articles L. 182-4, R. 162-54 et R. 182-3 et suivants ;
Vu la proposition de la Chambre nationale des services ambulanciers,

Arrête :

Article 1^{er}

I. – Est nommé membre titulaire de l'Union nationale des professionnels de santé, pour la période du mandat restant à accomplir, au titre des organisations syndicales représentatives des transporteurs sanitaires, M. Dominique HUNAULT.

II. – Est nommé membre suppléant de l'Union nationale des professionnels de santé, pour la période du mandat restant à accomplir, au titre des organisations syndicales représentatives des transporteurs sanitaires, M. Serge NOSSOVITCH.

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale et le directeur général de la santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 21 avril 2017.

Pour la ministre des affaires sociales
et de la santé et par délégation :
Le directeur général de la santé,
B. VALLET

Pour le directeur de la sécurité sociale :
Le chef de service, adjoint
au directeur de la sécurité sociale,
J. BOSREDON